



FORMATION

TECHNICIEN(NE) D'ASSISTANCE EN INFORMATIQUE

Formation Certifiante
en centre et en entreprise

A l'issue du parcours

Passage des épreuves du Titre Professionnel
(Ministère de l'Emploi, inscrit au RNCP)
Titre niveau IV (FR) et 4 (EU), code NSF 326r
Arrêté paru au Journal Officiel le 07/11/2012

LES METIERS

Le (la) technicien(ne) d'assistance en informatique assiste et dépanne les particuliers ou les utilisateurs d'équipements informatiques et numériques. Il (elle) installe, met en service, diagnostique les dysfonctionnements et dépanne des équipements informatiques fixes ou mobiles (PC, périphériques et logiciels) et numériques (voix, images et données).

Il (elle) assiste les utilisateurs et les clients, afin de résoudre leurs incidents et de les aider à utiliser au mieux les outils bureautiques, informatiques, téléphoniques et services réseau.

Certains postes peuvent comporter de nombreux déplacements et nécessiter un permis de conduire et d'autres, comme les technicien(nes) en centre de services, sont sédentaires.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Technicien(ne) d'assistance en informatique (ou help desk)
- Technicien(ne) de maintenance en informatique
- Technicien(ne) de service après-vente (SAV)

CONTENUS PEDAGOGIQUES

Les contenus pédagogiques de cette formation sont organisés autour des trois modules principaux :

- Intervenir et assister sur poste informatique auprès des entreprises et des particuliers
 - Assister en centre de services informatiques et numériques auprès des entreprises et des particuliers
 - Intervenir et assister sur les accès et services de réseaux numériques auprès des entreprises et des particuliers
- Une Période d'application en entreprise (stage pratique) complète ces trois modules principaux

PRE REQUIS / PROCEDURE D'INSCRIPTION

Pré-requis : niveau bac technologique ou scientifique (ou équivalent), connaissances en langue anglaise (écrit et oral), Une connaissance de la micro-informatique, et des bases en électricité sont requises. Un esprit rigoureux, des capacités d'organisation et des capacités à travailler en équipe sont nécessaires.

Les candidatures se composent de : C.V du candidat, courrier d'accompagnement expliquant et détaillant l'intérêt pour la formation, les attentes. Le cas échéant, la fiche de prescription du conseiller (Pôle Emploi, mission locale...) peut être jointe. Les candidatures sont à transmettre de préférence par courriel.

Des journées de positionnement (Information Collective / Entretiens / Tests d'évaluation) sont prévues .

DONNEES PRATIQUES

Dates prévisionnelles des formations :

octobre 2017 à juillet 2018 / février 2018 à novembre 2018 / octobre 2018 à juillet 2019 **Durée** de la formation pour un parcours de formation moyen : 785 heures en centre / 280 heures en entreprise (parcours de formation individualisés)

Contact : Laser, département TIC, 41/43 rue des rigoles, 75020 Paris

tel : 01.40.33.44.72 / fax : 01.43.58.60.62

reseau@laserformation.org